



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **AXHO SARL**, Louis-Boissonnet 68,  
1010 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 23.03.2017
3. Suspension de faillite: 24.05.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 12.06.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: le commerce de biens de toute nature, principalement dans le domaine de la plâtrerie-peinture et les services en relation avec les biens dont il sera fait commerce (pour but complet cf. statuts).

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne  
1014 Lausanne Adm cant

03551657

